

Séance publique du 26 mars 2007

Délibération n° 2007-4045

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Marché public pour la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules et engins divers de la Communauté urbaine - Lot n° 5 : fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et de prestations ponctuelles d'interventions associées, nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements de collecte et de nettoyage de marque OMB du parc de la communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant n° 1**

service : Direction générale - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le siège social de la société titulaire du marché, la société OMB France, a été transféré à une autre adresse et son patrimoine a fait l'objet d'une transmission universelle dans le patrimoine de la Société d'équipements, manutentions et transports (Semat). La société OMB France a été dissoute sans liquidation.

Le changement d'adresse a été approuvé par l'assemblée générale de la société OMB France, le 20 avril 2005, et est paru le 20 mai dans le journal d'annonces légales Le Courrier français de Charente-Maritime.

La transmission universelle de patrimoine a été approuvée par l'assemblée générale de la société OMB France, le 25 mai 2005 et est parue le 10 juin 2005 dans le journal d'annonces légales Le Courrier français de Charente-Maritime.

Cet avenant n° 1 concerne le marché n° 050 684 R, notifié le 25 mai 2005 et arrivant à échéance le 24 mai 2009. Il ne modifie pas le montant du marché initial.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer l'avenant susvisé, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit projet d'avenant n° 1 susvisé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Autorise monsieur le président à signer un avenant n° 1 relatif au marché public n° 050 684 R, relatif à la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et de prestations ponctuelles d'interventions associées, nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules et engins divers de la Communauté urbaine - Lot n° 5 : fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements de collecte et de nettoyage de marque OMB du parc de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,